



PREFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 22 mars 2018

## Communiqué de presse

### Un navire de pêche secouru par les bénévoles de la SNSM

Mercredi 21 mars à 11h14, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) Antilles-Guyane reçoit des messages d'une balise de détresse satellitaire d'un navire de pêche martiniquais, situé à plus de 30 mille marins dans le Nord-Est de la Martinique. Le CROSS Antilles-Guyane diffuse immédiatement des messages MAYDAY RELAI sur le canal 16 de la VHF et engage l'hélicoptère de la sécurité civile basé en Guadeloupe « DRAGON 971 » pour une opération de recherche et de sauvetage.

A 13h35, l'hélicoptère « DRAGON 971 » relocalise le navire de pêche, confirme que les marins sont en bon état de santé apparent mais que le navire, en panne moteur, est à la dérive dans une mer formée. En l'absence de navire à proximité en mesure d'effectuer un remorquage, le CROSS Antilles-Guyane engage la vedette « SNS 258-Amiral de Grasse » de la station SNSM du François pour porter assistance au navire.

A 18h01, la vedette « SNS 258 » arrive sur zone et débute les recherches pour relocaliser le navire de pêche. A 18h43, le navire signale sa position en déclenchant un feu à main. La vedette « SNS 258 » rallie la position, confirme que les marins sont en bon état de santé et prend le navire de pêche en remorque. Le convoi arrive en sécurité à quai à 01h45 le jeudi 22 mars.

Cette opération rappelle l'importance de disposer de moyens de radiocommunication VHF en parfait état de fonctionnement. La radio permet de contacter le CROSS AG en cas de problème et de rentrer en contact avec les moyens de secours intervenant sur zone. L'emport d'une VHF portable en secours est également conseillé.

La préfecture salue l'engagement et le dévouement des bénévoles de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM) qui portent assistance aux navires en mer sous la coordination du CROSS Antilles-Guyane. Répartis en station autour de la Martinique (Case-Pilote, Fort de France, Le Marin, Le François), les bénévoles de la SNSM sont des partenaires majeurs du CROSS AG. En 2017, 20 % des opérations d'assistance et de sauvetage en mer ayant nécessité un moyen nautique ont été menés par les moyens de la SNSM.

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr](mailto:florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972



**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr](mailto:florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972